

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Acquisition à la
Société
TECNOGRAVURA
France d'un ensemble
immobilier à usage
industriel situé 3 rue
de la Maison Garnier
77130 MONTEREAU
(Parc d'Entreprises
des Ormeaux) en vue
d'y installer une école
de production**

DATE
D'AFFICHAGE

22 mars 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

N° D_56_2024 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 mars à 20 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 11 mars deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ESPARRAGA, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. DOURET représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. STUTZ

~~~~~

Depuis plusieurs années, la ville de Montereau poursuit sa volonté de diffuser le savoir et renforcer l'insertion professionnelle des jeunes de la ville et des alentours : Campus numérique, Digitale Académie, Université pour tous, pérennité du dispositif « Ecole de la Deuxième Chance 77 », Campus Energie DURable, et aujourd'hui une école de production.

Ce projet, voté lors du conseil municipal du 3 juillet 2023, est porté en commun avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, la Fédération nationale des écoles de production et des entreprises locales. Il vise à préparer l'ouverture d'un établissement qui dispensera des formations diplômantes aux métiers techniques et industriels, et en particulier à la chaudronnerie.

Une opportunité immobilière a été identifiée pour accueillir cet établissement. Il s'agit du site industriel de la Société TECNOGRAVURA France situé 3 rue de la Maison Garnier (Parc d'Entreprises des Ormeaux).

Description : parcelle cadastrale AD 267, surface : 4 968 m<sup>2</sup>. Site clos avec portail automatique, stationnements.  
Entrepôt indépendant de 972 m<sup>2</sup>, bureaux environ 162 m<sup>2</sup> avec sanitaires, réfectoire et vestiaires.

Le montant de la transaction est fixé à 650 000 €, frais d'agence inclus, frais de notaire à la charge de l'acquéreur, conformément à l'avis du Service des Domaines en date du 13 décembre 2023.

.../...

Le montant de l'acquisition se décompose comme suit :

- Achat du site : 600 000 € dus à la Société TECHNOGRAVURA France,
- Frais d'agence : 50 000 € dus à l'agence GHT IMMO 78 rue de Reims 94700 MAISONS-ALFORT.

Cette acquisition est conditionnée à l'obtention de l'ensemble des autorisations en vue d'installer une école de production (changement de destination du site industriel en école de production), notamment celle de la DRIEAT concernant le traitement des pollutions identifiées par les diagnostics techniques établis par le vendeur.

Cette affaire sera confiée à l'étude de Maîtres ROCH et ROLLAT-ROCH, Notaires à Montereau.

VU l'avis du Service des Domaines en date du 15 décembre 2023,

VU l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 12 mars 2024.

VU l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> commission en date du 14 mars 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ 3 abstentions : Mme PINTO JANEIRO, M. DEYDIER, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)**

- De procéder à l'acquisition auprès de la Société TECHNOGRAVURA FRANCE (3 rue de la Maison Garnier 77130 MONTEREAU) de l'ensemble immobilier à vocation industrielle situé 3 rue de la Maison Garnier – Parc d'Entreprises des Ormeaux (parcelle cadastrale AD 267 : surface 4 968 m<sup>2</sup>) en vue d'y installer une école de production.
- De préciser que le montant de la transaction est fixé 650 000 €, frais d'agence inclus, frais de notaire à la charge de l'acquéreur, conformément à l'avis du service des Domaines. Le montant de l'acquisition se décompose comme suit : prix principal : 600 000 € et frais d'Agence : 50 000 € (agence GHT IMMO 78 rue de Reims 94700 MAISONS-ALFORT).
- De préciser que cette acquisition est conditionnée à l'obtention de l'ensemble des autorisations en vue d'installer une école de production (changement de destination du site), notamment celle de la DRIEAT concernant le traitement des pollutions identifiées par les diagnostics techniques établis par le vendeur.
- De préciser que cette acquisition est inscrite au budget des activités économiques de la commune : ligne 2115.
- De confier cette affaire à l'étude de Maîtres ROCH et ROLLAT-ROCH, Notaires à Montereau.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON